

Réunion du 27 août 2025

Procès-verbal N° 03

Présidence M. Michel PINGUET

Présents : Mme Anne-Cécile SIMOES, MM. Lionel ERAY, Jean-Claude PIBOIN, Guy MARTIN

Excusé : M Bernard MAY

COMPÉTITIONS MASCULINES

INFORMATIONS

Rappel

- **Tout match amical ainsi que les tournois doivent être déclarés au District.
Se référer au règlement de la LBFC (Atout club).**

- **La date limite des engagements pour le CRITERIUM D4 à 8 est fixée au vendredi 5 SEPTEMBRE 2025 (uniquement Footclubs).**

- **Rappel : les coups d'envoi des rencontres en lever de rideau de niveau district se joueront à 12h30 (été) et 12h00 (hiver) (décision Comité de Direction du 26/08/24).**

1 – COURRIEL

- Mairie de Nevers informant que le FC Nevers Banlay disposera pour la saison 2025/2026 du terrain des Senets. Pris note.

- Club de Guérigny Urzy se portant candidat pour l'organisation des finales des coupes départementales 2026. Pris note.

- Club de Garchizy informant de la création d'une équipe en D4 à 11 en entente avec le club de Pougues les Eaux. Pris note.

- Club de Druy Béard confirmant l'inscription d'une 2^{ème} équipe en D4 à 11 en lieu et place de celle inscrite en D4 à 8. Pris note.

- Club de Moulins Engilbert confirmant l'inscription d'une équipe en D4 à 11 en lieu et place de celle inscrite en D4 à 8. Pris note.

- Club de Chaulgnes informant de 2 matchs amicaux le 27/08 contre Corbigny et le 31/08 contre l'Entente Belleville. Pris note.

2 – CONSTITUTION CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 4 SAISON 2025-2026

18 équipes se sont engagées pour la saison 2025-2026 en championnat départemental 4 à 11.

2 poules seront constituées (match aller-retour) :

- 1 Poule de 9 équipes + 1 exempt (poule A)
- 1 Poule de 9 équipes + 1 exempt (poule B)

POULE A : CHAULGNES 2/**Entente GARCHIZY 3-POUGUES 3**/FC IMPHY 2/GARCHIZY FRANCO PORTUGAIS 2/LUTHENAY 2/SAUVIGNY 1/CHATEAUNEUF 1/ST PIERRE 2/**DRUY BEARD 2**

POULE B : DRUY BEARD 1/ST SAULGE 1/LUZY 2/ESN 58 3/CERCY 2/CHATILLON 2/ CELTIC HAUT MORVAN 1/CHATEAU CHINON ARLEUF 2/**MOULINS ENGILBERT 3**

En ce qui concerne la constitution d'une poule D4 à 8, la Commission comptabilise actuellement 1 équipe, trop peu pour créer une poule.

Elle sollicite donc, à nouveau, les clubs intéressés par cette proposition de poule de D4 à 8, de bien vouloir se manifester par mail avant le 5 septembre 2025.

Club intéressé : Ent MOUX/BRASSY 1.

COMPÉTITIONS FÉMININES

1 – ORGANISATION CRITERIUM FEMININ

Liste des équipes engagées dans le Critérium 2025/2026 (12 équipes) :

AFGP 58 1 - BRASSY 1- CHARRIN 1- CLAMECY 1- COULANGES 1- E. CORBIGNY/CHATEAU ARLEUF 1- FC DECIZE 1- ESN 58 1 - GUERIGNY URZY 1- NEVERS FC 2 - ST REVERIEN 1- VARZY 1

Suite au sondage envoyé au club le vendredi 22 août, la proposition 1 CRITERIUM FEMININ, a été retenue à 6 votes contre 4 pour le STYLE CHAMPIONNAT.

La commission remercie les clubs d'avoir répondu rapidement.

Organisation du Critérium

-Phase de brassage : 3 poules de 4 équipes, 6 journées (match aller/retour)

-A l'issue de la phase de brassage, 2 poules seront constituées (match aller – retour) :

- 1 poule de 6 (élite) constituée des premiers et deuxièmes de chaque poule.
- 1 poule de 6 (consolante) constituée des troisièmes et quatrièmes de chaque poule.

Dans le cas d'une nouvelle équipe dans la 2^{ème} phase, le meilleur 3^{ème} des 3 poules, accèdera à la poule Elite.

Composition des groupes (phase de brassage)

POULE A : CLAMECY-GUERIGNY URZY-FC NEVERS 2-VARZY

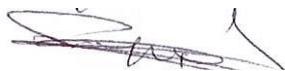
POULE B : AFGP 58-BRASSY-E. CORBIGNY/CHATEAU ARLEUF-ST REVERIEN

POULE C : CHARRIN-COULANGES-FC DECIZE-ESN 58

Le championnat débutera le 21 septembre 2025.

PROCHAINE RÉUNION LE MERCREDI 3 SEPTEMBRE 2025 A 17H00

Le Président
PINGUET Michel



La secrétaire,
SIMOES Anne Cécile



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.